

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
VIE DES QUARTIERS

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE PLATEAU D'AVRON BEAUSEJOUR LE 9 FEVRIER - SALLE DU 8IEME PANORAMIQUE

Les membres présents : M. VERRIER, Mme BADEY, Mme BIRIBIN, M. PATTE, Mme AUDO, M. DELPORTE, Mme RIZZO-HENRIQUEZ, M. ZERKLY, Mme GAILING, Mme COLLINOT, M. CHAUBERT, M. BENICHOU, M. MAZARS, M. HACHI

Pour la Ville de Rosny-sous-Bois :

Mme ROUSSEL, Adjointe du quartier Centre-Ville
M. DAUPHINOT, Directeur de la Vie des quartiers
M. MINEO, Responsable Adjoint du service événementiel
Mme PREUSSER, Assistante communication
Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité

Ordre du Jour :

- Présentation de la Brigade de l'environnement : M. BANNIER, Brigadier-chef principal
- Bilan projet plantation 2022
- Le projet du conseil 2023: se réapproprier une rue du quartier

Présentation des nouveaux membres qui intègrent le conseil de quartier.

Projet du Conseil de quartier 2023

Mme ROUSSEL : Nous souhaitons commencer par ce point afin de vous laisser le temps d'échanger avec M. MINEO et Mme PREUSSER du service événementiel que je remercie de leur présence.

Je souhaite vous soumettre une idée de lieu pour l'organisation de votre événement festif. Il s'agit de l'accueil de loisirs Pierre A. RICHARD sur le Plateau d'Avron. Ce centre est situé à l'intersection de plusieurs rues et sur un quartier qui n'est pas impacté par l'organisation régulière d'événements. Ce qui rejoint vos objectifs. Il présente aussi l'avantage d'être sécurisé. En terme de date, sachez que le 15 avril se tiendra un grand événement dans la Ville avec défilé (Grand Chapitre de la Confrérie de la Ferme Haute). Il serait donc souhaitable de fixer une date plus tard, en lien avec le service événementiel. Nous vous proposons le samedi 13 mai. Qu'en dites-vous ?

Mme BUSSUGU : J'ai demandé l'autorisation d'occuper le centre de loisirs. La demande est accordée avec quelques restrictions : pas d'utilisation des frigidaires.

M. MINEO : le 13 mai semble être une date pas trop prise par les événements. Il faut vite décider de la date car avec l'arrivée des beaux jours, les événements vont se succéder et le matériel logistique sera grandement sollicité.

DECISION : Après discussion des membres, la date du 13 mai est validée ainsi que le lieu pour l'animation festive.

Proposition des membres de se voir sur au moins 2 réunions afin de caler rapidement les animations et les besoins logistiques : le 6 mars et le 15 mars.

Présentation de la Brigade de l'environnement

M. BANNIER : Sur demande de M. le Maire, la brigade de l'environnement a été créée en novembre 2022. L'objectif est de signaler les dysfonctionnements sur les espaces publics.

Depuis janvier 2023 il y a eu 1185 interventions sur l'ensemble de la Ville. 4 agents ont été recrutés, encadrés par mes soins. La formation pour l'assermentation est en cours pour délivrer les verbalisations.

Au centre-ville : 389 interventions dont 219 à la Mare Huguet. La règle de notre travail de terrain c'est : une demande = une réponse.

Au niveau des Estudines : 42 interventions

Résidence Michelle Serre : 79 interventions

Mme AUDO : A proximité du Pont de l'Europe il y a énormément de déchets et également une maman avec son bébé qui y mendie. Que pouvez-vous faire à ce niveau ?

M. BANNIER : Il faut un arrêté contre la mendicité pour que nous puissions agir. Avec un enfant de moins de 5 ans, c'est un délit. Nous allons refaire l'arrêté municipal, l'information est par la suite remontée directement au commissariat qui nous indique la marche à suivre.

Mme RIZZO : Il y a un travail de fonds à faire sur cette question notamment avec les services sociaux de la Ville.

Mme AUDO : La ville ne nettoie pas quotidiennement ce pont, c'est pourquoi il y a autant de saleté. Y a-t-il du nettoyage à cet endroit, si oui à quelle fréquence ?

M. BANNIER : il faut savoir que c'est une départementale, mais je vais remonter vos questions.

Mme BADEY : Je vous remercie pour votre travail. Nous remarquons une nette amélioration à la Mare Huguet. Avez-vous constaté des flagrants délits durant vos patrouilles ? Je vois beaucoup de personnes jeter leurs déchets à côté des PAV. J'ai vu un jeune homme qui jetait hors de la poubelle. Quand je l'ai interpellé il m'a dit ; « ah ça, c'est une poubelle ? »

M. BANNIER : Pour le moment, nous ne sommes pas assermentés et donc pas de sanctions possibles. En attendant l'assermentation, nous sommes très présents sur le terrain pour faire de la prévention et expliquer notre mission. L'idée est de travailler avec tout le monde pour voir une vraie amélioration dans notre Ville.

Aux Estudines par exemple, je suis en étroite collaboration avec la directrice. Nous avons convenu que si je trouve des déchets en dehors des PAV et qu'il y a une étiquette avec un nom ou un numéro d'appartement, le responsable sera convoqué par la directrice et moi-même.

Mme RIZZO : Je pense qu'il faudrait installer des panneaux éducatifs devant les PAV. A quel moment l'assermentation va arriver et que se passe-t-il si vous n'avez pas vu la personne ?

M. BANNIER : Il faut que ce soit du flagrant délit. C'est pour cela que nous passons du temps à expliquer et à faire de la prévention. Si je dois me mettre sur un lieu pour attraper du flagrant délit, je perds du temps sur d'autres sujets plus « graves ».

Mme RIZZO : On espérait beaucoup de la verbalisation. Concernant le stationnement, on nous avait parlé de la vidéo-surveillance. Aussi des actions coups de poings régulières sur le secteur marcheraient peut-être plus ?

Mme BIRIBIN : Rue d'Estienne d'Orves, il faudrait un sens unique complet. J'ai filmé une voiture circulant sur mon trottoir, sachant qu'il y a beaucoup de parents qui accompagnent leurs enfants à l'école. Nous risquons un grave accident si rien n'est fait à ce niveau.

Mme GAILING : Ne faudrait-il pas proposer un échange spécifique sur les routes et la circulation ?

M. DAUPHINOT : Modifier le sens de circulation impacte un quartier complet. Je ne dis pas que ce n'est pas faisable. Mais une réflexion plus large est nécessaire sachant que rentrent en compte les rues départementales, les secteurs RATP donc beaucoup d'acteurs. Nous pouvons inviter la direction des espaces publics et les élus référents sur ce sujet pour un échange sur vos doléances : changer les sens ? revoir le stationnement ? zone de stationnement à mobilité ?

M. VERRIER : Sur la rue des Berthauds également je continue à attirer votre attention sur le non-respect de la limitation de vitesse, ainsi que le passage de gros camions alors qu'il y a une interdiction des plus de 3,5 Tonnes.

M. PATTE : Au Conseil local de développement durable, on nous avait parlé d'un plan plus global en cours. Je pense que c'est l'occasion de centraliser les échanges.

M. ZERKLY : Le passage piéton rue Hussenet vers le centre est effacé. De même le stop n'est pas respecté rue de Verdun. Il faudrait une mesure permanente afin de diminuer les risques pour la traversée des piétons et de nos enfants, par exemple des policiers aux horaires d'entrées et sorties des écoles.

M. BANNIER : Si vous avez un moment, nous pourrions convenir d'un rdv sur site afin que je visualise et que je comprenne la problématique. Ensuite s'il le faut, je le ferai remonter notamment au Commandant.

M. DAUPHINOT : Le stop ne serait pas respecté, par contre pour agir de manière permanente il faut réfléchir sur le flux piéton. Il faut inciter les personnes à respecter les voies sécurisées. Il doit y avoir des aménagements à faire dans cet objectif.

M. DELPORTE : Je rejoins M. ZERKLY, c'est un sujet souligné dans les conseils d'école. Nous avons demandé l'installation de panneaux de signalisation piétons, et un investissement massif de la Ville pour sécuriser les allées des écoles.

M. DAUPHINOT : Nous allons porter vos propositions et inviter qui de droit au prochain conseil autour des sujets de sécurisation/ signalement/ Voirie.

Mme RIZZO : Nous pouvons inviter le commandant + quelques membres + des parents d'élèves pour aller voir les problématiques sur le terrain.

Bilan projet plantation 2022

Mme ROUSSEL : Le projet s'est bien déroulé avec le concours du service des espaces verts que je remercie pour leur accompagnement et disponibilité. Deux moments de plantations ont été réalisés début 2022 avec les collègues des espaces verts. Sur le premier RDV deux membres du conseil avaient pu se rendre disponibles : Mme ZIRNHELT et M. DELEPORTE accompagnés par Mme BUSSUGU. Étant souffrante, je n'ai pu être présente. Le deuxième RDV a été géré par les espaces verts.

Les plantations ont été réalisées au parc Decesari, dans les pelouses de la partie haute (non loin de la vigne), principalement des fruitiers et un kaki, avec utilisation de oyas. Il est envisagé d'appeler cet endroit « le petit verger de Rosny ».

Comme vous l'aviez décidé aussi, 10 arbres ont été plantés (charmes, pin sylvestre, chêne vert) au stade Letessier.

Simultanément a été planté un chêne liège devant le CMS. En tout pas loin d'une trentaine d'arbres et arbustes ont été plantés.

Point d'actualités

Mme ROUSSEL : Suite à votre demande lors du dernier conseil de quartier, j'ai des informations à vous communiquer sur la Place Carnot. Le projet de requalification est reporté car trop onéreux. Il implique des travaux de grande envergure et sur du long terme, avec d'importantes contraintes techniques. Mais ce projet de requalification et de végétalisation n'est pas abandonné. Il inclura aussi le square Ste Geneviève. Le projet connexe de la place Carnot est l'amélioration du fonctionnement du parking Timbault.

Par ailleurs je vous informe que des opérations de fleurissement du centre-ville sont en cours : devant l'espace André Malraux, sur la Place des Martyrs de la Résistance et dans la rue Gallieni où 3 jardinières avec assises intégrées (en bois) seront installées devant le Crédit Mutuel, le magasin Naturalia et l'agence immobilière Laforêt.

M. BENICHOU : Nous n'avons pas été mis au courant de ce projet fleurissement. Je trouve scandaleux que nous n'ayons pas eu l'information via les élus ou la direction des commerces alors que les commerces seraient impactés directement. J'espère que nous n'aurons pas la présence de SDF devant nos portes à cause de l'installation de ses bancs et bacs à fleurs.

Mme ROUSSEL : Je vais remonter vos réflexions.

Autres informations : la réfection de la rue Hussenet sera effectuée cette année.

Le magasin Leclerc ne changera pas d'enseigne. La dépollution est terminée, les devis ont été acceptés par les assurances. La réouverture est prévue courant avril.

➤ Proposition de visite de Leclerc par le directeur à l'attention des conseillers de quartier.

Je vous enverrai un mail afin d'organiser cette visite avec ceux et celles qui seraient intéressés.

M. VERRIER : les habitants regrettent que ce soit un Leclerc et non un Super U.

Mme ROUSSEL : Pour ce qui est des commerces, cet été un cabinet médical et esthétique ouvrira ses portes sur le secteur de la Mare Huguet avec, on l'espère, un médecin.

Sur la rue Jean Jaurès : ouvertures prévues d'un cabinet de kiné et d'un restaurant. Au 205 rue Jean Jaurès ouverture d'une sandwicherie.

L'association des commerçants est en cours de création, en attente des statuts.

Mme CAZARD, la directrice du développement urbain, nous a informé qu'une étude sur le bus Titus est engagée afin d'améliorer la fréquence et l'amplitude horaire. Nous vous tiendrons informés de la reconfiguration retenue pour le Titus.

M. BENICHOU : Le bus 116 va-t-il repasser au centre-ville ?

M. ZERKLY : Ce sera un mode thermique ? C'est le bon moment pour passer à l'électrique.

Mme ROUSSEL : Pour l'instant la modification de la ligne 116 n'est pas prévue. Mais nous ferons suivre votre question aux services concernés.

Je vous remercie de votre présence et de votre attention. J'annonce la fin de la séance.